

HORAIRES DE TIR

Association : 0745002 **LA MAGDUNOISE TIR**

Lieu: PASTEUR

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

500	Pistolet 50 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02430469	BRINAS Gérard	S3 2 Pistolet 50m -- Fin --	samedi 2 mai 2015 à 14:15	

HORAIRES DE TIR

Association : 0745111 **C.J.F. TIR**

Lieu: PASTEUR

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

500	Pistolet 50 mètres	Série	Poste
03170231	ALLONCLE Daniel	S2 3 Pistolet 50m	dimanche 3 mai 2015 à 10:15
02854085	BASILLE Marc	S1 3 Pistolet 50m	dimanche 3 mai 2015 à 10:15
02502551	BOUTMARD Julien	S1 1 Pistolet 50m	samedi 2 mai 2015 à 10:00
02983656	GUEVARA GARBAN Manuel Alejandro	S1 1 Pistolet 50m	samedi 2 mai 2015 à 10:00
82450718	SPYCHIGER Laurent	S1 1 Pistolet 50m	samedi 2 mai 2015 à 10:00
-- Fin --			

HORAIRES DE TIR

Association : 0745117 C.P. MONTARGIS

Lieu: PASTEUR

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

500	Pistolet 50 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
01010101	ORUS Michel	S3 3 Pistolet 50m -- Fin --	dimanche 3 mai 2015 à 10:15	

HORAIRES DE TIR

Association : 0745274 **SMOC ST-JEAN BRAYE**

Lieu: PASTEUR

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

500	Pistolet 50 mètres	Série	Poste
02733795	BOURGEOIS Eric	S3 2 Pistolet 50m	samedi 2 mai 2015 à 14:15
02502547	CARRE Alain	S3 2 Pistolet 50m	samedi 2 mai 2015 à 14:15
00894740	NIOCHE Pascal	S2 1 Pistolet 50m	samedi 2 mai 2015 à 10:00
00752062	SERGENT Daniel	S3 3 Pistolet 50m	dimanche 3 mai 2015 à 10:15
-- Fin --			

HORAIRES DE TIR

Association : 0745275 J3 SPORTS AMILLY

Lieu: PASTEUR

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

500	Pistolet 50 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03305607	HARTMANN Christian	S3 2 Pistolet 50m	samedi 2 mai 2015 à 14:15	
02977675	MALOINE Eric	S2 3 Pistolet 50m	dimanche 3 mai 2015 à 10:15	
03280068	MEISSONNIER Jean-Pierre	S3 2 Pistolet 50m	samedi 2 mai 2015 à 14:15	
-- Fin --				